



## Ville d'Enghien

### **Assemblée du conseil communal du 4 octobre 2011**

### Convocation

**N/Réf. : SC/RV/504.1:172.2/2011.08.**

M ..... est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du conseil communal qui se tiendra le **4 octobre 2011 à 19 h 30 en la salle des Mariages de l'Hôtel de ville.**

Enghien, le 26 septembre 2011.

Le collège communal,

La secrétaire communale,

Florine PARY-MILLE,

Rita VANOVERBEKE

Députée- bourgmestre.

---

---

### ORDRE DU JOUR

#### **A. SEANCE PUBLIQUE.**

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2011.

Tirage au sort du membre premier votant.

Article 1er : SC/CC/2011/199/172.22

Assemblée du conseil communal – Arrêté du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> juillet 2011-  
Notification de déchéance de Monsieur Frédéric HOFMANS.

Article 2 : SC/CC/2011/200/172.22

Assemblée du conseil communal – Installation de Monsieur Henry NOLF, 3<sup>ème</sup> suppléant  
du groupe IC/GB, en remplacement de Monsieur Frédéric HOFMANS, déchu de ses  
mandats de conseiller communal – Vérification des pouvoirs et prestation de serment.

Article 3 : SA/CC/2011/201/185.3 : 472.1

Eglise Protestante d'Enghien/Silly – Budget 2012 – Avis.

Article 4 : SA/CC/2011/202/185.3 : 472.1

Fabrique d'église Sainte-Anne de Labliau – Budget 2012 – Avis.

Article 5 : SA/CC/2011/203/185.3 : 472.1

Fabrique d'église Saint-Martin de Marcq – Modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2011 – Avis.

Article 6 : SA/CC/2011/204/205.9

Conseil Consultatif des Aînés – Désignation d'un conseiller communal de la minorité en qualité d'agent de liaison en remplacement de Monsieur Frédéric HOFMANS, déchu de son mandat originaire de conseiller communal et de ses mandats dérivés – Désignation d'un secrétaire.

Article 7 : SA/CC/2011/205/300

Personnel communal – Statut administratif – Modification de l'article 124 §2.

Article 8 : SJ/CC/2011/206/321.1

Personnel communal – Statut pécuniaire – Intervention de la Ville dans les frais de transport des membres du personnel liés au trajet entre le domicile et le lieu de travail – Abonnement annuel pris en charge par la Ville à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Article 9 : SC/CC/2011/207/476.1

Finances communales – Tenue de la comptabilité 2011.  
Vérification de la caisse du receveur : 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Article 10 : SC/CC/2011/208/476.1

Finances communales – Tenue de la comptabilité 2011.  
Vérification de la caisse du receveur : 3<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Article 11 : SA1/CC/2011/209/485.12

Finances communales – Octroi et liquidation du subside communal 2011 en faveur du Comité de jumelage d'Enghien(B) – Enghien-les-Bains (F).

Article 12 : SA1/CC/2011/210/485.12

Finances communales – Octroi et liquidation du subside communal 2011 en faveur des mouvements de jeunesse.

Article 13 : SA1/CC/2011/211/485.12

Finances communales – Octroi et liquidation du subside communal 2011 en faveur de diverses associations.

Article 14 : SA1/CC/2011/212/551.21

Enseignement fondamental communal – Année scolaire 2011/2012 - Organisation générale des cours au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 15 : SA1/CC/2011/213/551.218

Enseignement fondamental communal – Année scolaire 2010-2011 - Fixation des indemnités de surveillance de midi – Révision au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Article 16 : SA1/CC/2011/214/551.201

Enseignement fondamental communal – Enseignement par immersion – Création d'un comité d'accompagnement local - Adoption du règlement d'ordre intérieur.

Article 17 : ST3/CC/2011/215/581.1

Règlement complémentaire en matière de police sur la circulation routière. Stationnement réservé pour personnes handicapées à la rue de la Fontaine au secteur d'Enghien.

Article 18 : ST3/CC/2011/216/581.1

Règlement complémentaire en matière de police sur la circulation routière - Organisation du stationnement à la rue des combattants au secteur de Petit-Enghien.

Article 19 : ST3/CC/2011/217/581.1

Règlement complémentaire en matière de police sur la circulation routière - Organisation du stationnement à la rue de Coquiane, dans sa portion comprise entre la Chaussée de Bruxelles et la voie de chemin de fer, au secteur de Petit-Enghien.

Article 20 : SA3/CC/2011/218/589.5

Finances communales - Zone de Police Sylle et Dendre - Frais inhérents au secrétariat du Collège et Conseil de police - Convention entre la Zone Sylle et Dendre et la Ville d'Enghien.

Article 21 : SA/CC/2011/219/621.35

Centre d'actions intégrées de développement (ASBL A.I.D.) – Poursuite de l'opération de réinsertion professionnelle – Adoption de l'avenant n°10 émis à la convention de partenariat signée le 2 juillet 1998 – Période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Article 22 : SA3/CC/2011/220/641

Service extraordinaire - Marché public de fournitures par procédure négociée – Acquisition de divers matériels en vue des illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 23 : ADL/CC/2011/221/700

Instauration d'une zone bleue- Marché public de fournitures par procédure négociée sans publicité- Adoption du cahier spécial des charges pour l'acquisition de matériel de contrôle et de gestion.

Article 24 : SA/CC/2011/222/857

Service régional d'incendie - Pré Zone Opérationnelle (PZO) - Adhésion de la Ville d'Enghien au projet de convention 2011 et au plan budgétaire la PZO Hainaut-Centre – Désignation de la Ville de Mons en tant que représentant des communes de la Zone auprès de l'Etat fédéral.

Article 25 : SA/CC/2011/223/857

Service régional d'incendie – Règlement organique - Communication.

Article 26 : ST1/CC/2011/224/857

Service extraordinaire – Marché public de fournitures par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir une tente d'intervention à structure gonflable pour le service régional d'incendie – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 27 : ST1/CC/2011/225/857.5

Service extraordinaire – Marché public de fournitures par appel d'offre général en vue de l'acquisition d'une ambulance d'aide médicale urgente pour le service régional d'incendie – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 28 : ST4/CC/2011/226/865.11

Travaux communaux – Plan triennal 2010-2012 – Droit de tirage 2010-2012 : Amélioration des trottoirs des rues des Eteules, Nuit & Jour, Capucins, Nazareth, Doyen et Argent – Adoption de l'avenant au contrat d'honoraires pour l'étude d'amélioration des trottoirs.

Article 29 : ST4/CC/2011/227/865.11

Travaux communaux – Service extraordinaire – Organisation d'un marché public de services par procédure négociée sans publicité en vue de désigner un bureau d'études pour les travaux d'entretien extraordinaires de la voirie, exercice 2011 – Adoption du cahier des charges.

Article 30 : ST3/CC/2011/228/871.4

Politique communale de Mobilité – Adoption du Plan Communal de Mobilité (PCM).

Article 31 : SJ/CC/2011/229/505.5:861.5

Travaux communaux – « Phasing Out » de l'Objectif 1 – Animation et valorisation du parc – Aménagement touristique des écuries et de la cour des acacias – Décompte des travaux – Litige – Arrêt rendu par la Cour d'appel de Mons le 6 mai 2011 - Dépenses urgentes – Activation de l'article L1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

**B. HUIS CLOS**

Article 32 : SC/CC/2011/230/172.81

Secrétaire communale – Remplacement temporaire de la titulaire.

Article 33 : SA1/Cc/2011/231/397.2-551

Enseignement communal fondamental - Décret du 06 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné – Liste des enseignants prioritaires.

Article 34 : SA1/CC/2011/232/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle, temporaire, à raison de 6 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011 en remplacement de la titulaire en interruption de carrière.

Article 35 : SA1/CC/2011/233/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître de psychomotricité, temporaire, à raison de 4 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 36 : SA1/CC/2011/234/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle chargée des cours de formation musicale, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 37 : SA1/CC/2011/235/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle, temporaire, à raison de 19 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011 en remplacement de la titulaire en congé de maternité.

Article 38 : SA1/CC/2011/236/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître de psychomotricité, temporaire, à raison de 4 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011 en remplacement de la titulaire en congé de maternité.

Article 39 : SA1/CC/2011/237/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle chargée des cours de formation musicale, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011 en remplacement de la titulaire en congé de maternité.

Article 40 : SA1/CC/2011/238/397.2-551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice maternelle, temporaire, à raison de 26 périodes/semaine, du 13 au 30 septembre 2011, en remplacement de la directrice temporaire.

Article 41 : SA1/CC/2011/239/397.2 - 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un professeur de néerlandais, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 42 : SA1/CC/2011/240/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Programme de transition Professionnelle – Désignation d'une assistante aux institutrices maternelles, à 4/5<sup>ième</sup> temps, pour une durée déterminée débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et se terminant le 30 juin 2012.

Article 43 : SA1/CC/2011/241/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion, temporaire, à raison de 24 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011 .

Article 44 : SA1/CC/2011/242/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice primaire chargée des cours en immersion, temporaire, à raison de 24 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011

Article 45 : SA1/CC/2011/243/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice primaire, temporaire, à raison de 12 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 46 : SA1/CC/2011/244/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice primaire, temporaire, à raison de 12 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 47 : SA1/CC/2011/245/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice primaire, temporaire, à raison de 12 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 48 : SA1/CC/2011/246/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'une institutrice primaire, temporaire, à raison de 5 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 49 : SA1/CC/2011/247/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître spécial de morale, temporaire, à raison de 8 périodes/semaine du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2011.

Article 50 : SA1/CC/2011/248/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître d'éducation physique, temporaire, à raison de 12 périodes/semaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 51 : SA1/CC/2011/249/397.2-551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître d'éducation physique, temporaire, à raison de 12 périodes/semaine à partir du 15 septembre 2011 en remplacement du titulaire.

Article 52 : SA1/CC/2011/250/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître spécial de religion catholique, temporaire, à raison de 6 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 53 : SA1/CC/2011/251/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître spécial de religion catholique, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 54 : SA1/CC/2011/252/397.2 : 551

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Désignation d'un maître spécial de religion catholique, temporaire, à raison de 2 périodes/semaine, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 55 : SA1/CC/2011/253/397.2 :551 - 301.1

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Admission au stage dans la fonction de directeur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Article 56 : SA1/CC/2011/254/397.2:551 - 310.1

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Admission au stage dans la fonction de directrice à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Article 57 : SA1/CC/2011/255/397.2 :551 - 211

Personnel Communal – Enseignement fondamental communal – Année scolaire 2011/2012 – Démission dans la fonction de directeur à la date du 09 septembre 2011.

Article 58 : SA1/CC/2011/256/397.2 :551 - 211

Personnel Communal – Enseignement fondamental communal – Année scolaire 2011/2012 – Désignation d'une directrice, temporaire, du 12 au 30 septembre 2011.

Article 59 : SA1/CC/2011/257/397.2 : 551 – 336.53

Personnel Communal - Enseignement fondamental communal - Année scolaire 2011/2012 - Demande d'interruption de carrière professionnelle d'une institutrice maternelle, avec effet au 1er septembre 2011.

Article 60 : SA1/CC/2011/258/397.2-555

Académie de musique - Décret du 06 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné - Liste des membres du personnel enseignant et administratif prioritaires.

Article 61 : SA1/CC/2011/259/584.2-484.684

Marché publics, foires et kermesses – Désignation d'un placier – Agent perceuteur suppléant en remplacement du titulaire – Effet au 1<sup>er</sup> septembre 2011.